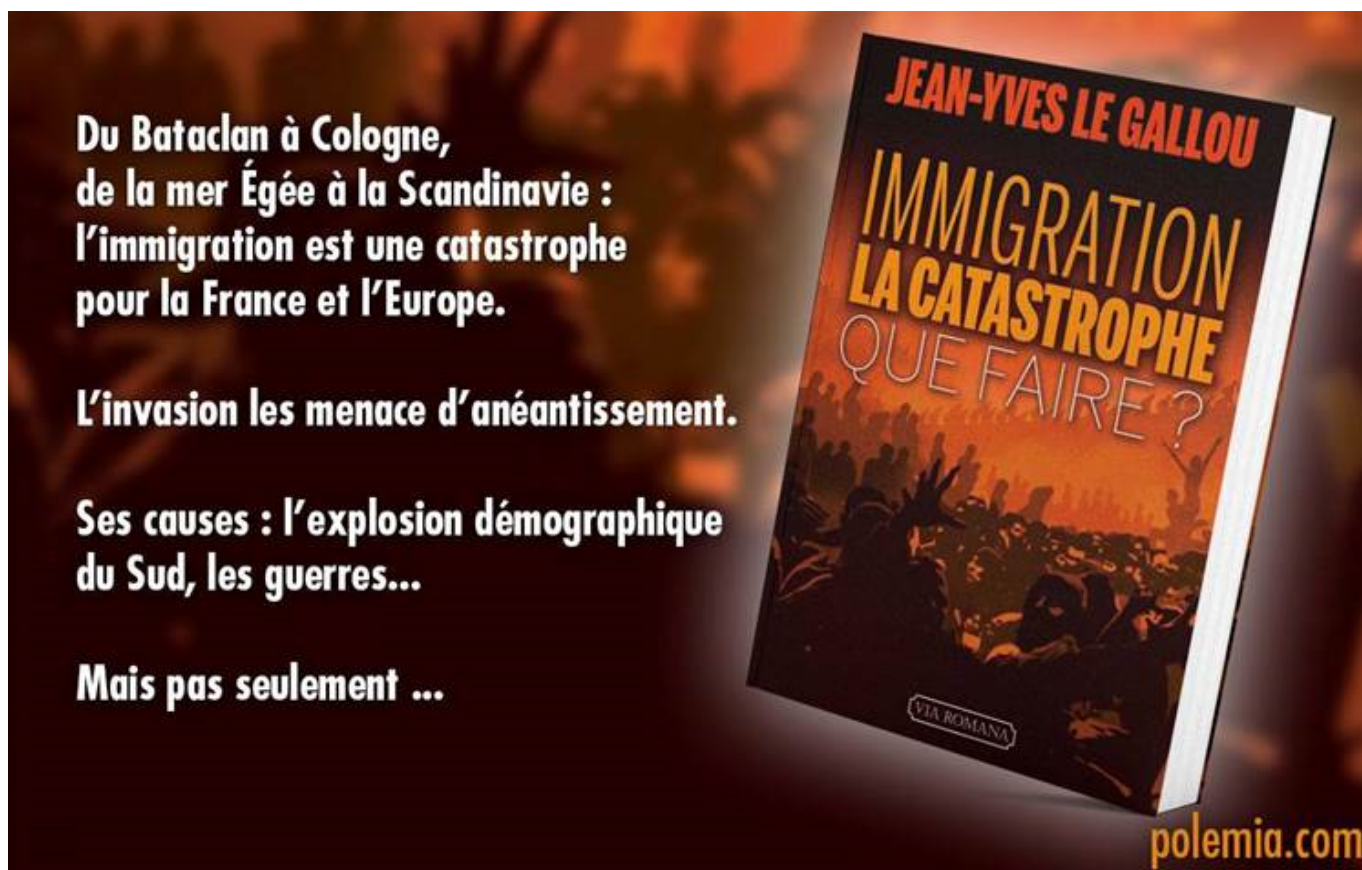


Commentaires et chiffres relatifs à l'immigration de conquête (2/4)



Événements induits par les phénomènes mondiaux

Emballement des naissances des populations islamiques en Europe

En Europe (les chiffres pour la France incluent les Collectivités d'Outre-mer, ou COM), en 2010, le nombre des musulmans était de l'ordre de 27,9 millions, pour une population totale de 740 millions d'individus.

La projection pour 2030 est de l'ordre de 39,8 millions.

Elle fait apparaître une progression de la population musulmane de 9,9 millions, soit 35,50%, alors que l'ensemble de la population en Europe baissera de 0,54 %.

Voir tableau « Population européenne totale et musulmane » (article 4/4)

En valeur absolue, tant en 2010 qu'en 2030, trois pays détiennent les populations musulmanes les plus importantes (en valeur absolue et en pourcentage de la population totale) : la France, l'Allemagne et le Royaume uni.

Voir tableau « Population totale et musulmane dans les trois pays d'immigration musulmane la plus importante » (article 4/4)

Pour chacun des pays d'Europe, l'origine ethnique, le contexte historique et les conditions socio-économiques des musulmans diffèrent, mais d'une manière générale, quelques groupes ethniques constituent chacune des populations immigrées. Par ailleurs, dans chacun des pays d'immigration, il apparaît que la population immigrée ne soit pas d'un seul bloc, mais fractionnée selon les origines. Les immigrants en provenance :

- du Maroc constituent une grande partie de la population musulmane totale en France, en Belgique, aux Pays-Bas, et surtout en Espagne ;
- d'Algérie constituent une grande partie de la population musulmane en France (selon des chiffres de l'INSEE pour 2012, la répartition de la population provenant de pays musulmans est la suivante : Algérie 14,3% Maroc 11,0% Tunisie 4,4%, Turquie 3,8%.) ;
- de Turquie constituent une grande partie de la population musulmane en Allemagne.

Ce sont avant tout ces quatre pays : Algérie, Maroc, Tunisie et Turquie qui détermineront l'évolution démographique de l'Europe. Il est à retenir que l'intégration possible, mais mortifère, de la Turquie dans l'UE (alors qu'elle est déjà membre de l'Union pour la Méditerranée) a été fortement ré-amorcée par les décisions européennes du mois de mars 2016.

En France, depuis 2005, il était inscrit dans notre Constitution qu'un référendum devait obligatoirement être organisé pour l'acceptation d'un nouveau membre dans l'U.E. Mais, Lors de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, l'article 88-5 stipule la possibilité pour le Parlement, à la majorité des trois-cinquièmes de chaque assemblée, d'adopter une motion autorisant la ratification d'un traité relatif à l'adhésion d'un État à l'Union européenne, non pas par référendum mais par le Congrès du Parlement. (Source Sénat). Une nouvelle fois, les citoyens français sont cocus !

L'intégration de la Turquie dans l'U.E. ferait de ce pays le « maître à danser » avec une population de plus 78 millions à fin 2015, sachant que le pourcentage de musulmans est de l'ordre de 97 % de la population totale.

Emballement des naissances dans la Zone islamique

Selon les experts, l'emballlement démographique entraînera un fort accroissement de la demande en ressources alimentaires de l'ordre de 50 % et celle des ressources hydriques devrait croître de l'ordre de 30 %, au niveau mondial. Si les pays à même de maintenir, voire augmenter leurs productions sont capables d'absorber la demande correspondante, rien ne permet de dire que les pays touchés le plus durement par le changement climatique, dont ceux de la Zone islamique, seront tous à même de financer l'acquisition des denrées alimentaires nécessaires à leur survie.

Dans plusieurs pays de la Zone islamique, les populations ont déjà atteint un niveau proche du « *maximum possible* » compte tenu des ressources disponibles, quelles que soient leurs natures : financières, alimentaires, sanitaires. Dans ces conditions, l'immigration conditionnera leur survie, d'abord vers des pays proches « plus riches » puis, en raison de l'impossibilité pour ces derniers d'accueillir « la misère du monde », les émigrants prendront le chemin des pays d'Europe : la nouvelle terre promise..

Cette situation servirait à merveille les desseins des islamistes et plus particulièrement leur volonté d'expansionnisme ayant pour

finalité le règne de l'islam sur le monde, comme cela a été réalisé dans les siècles passés en Afrique du Nord, au Moyen Orient, ou comme cela est en train de se passer en Afrique-subsaharienne. Le processus est le même que celui appliqué depuis les toutes premières conquêtes arabo-islamiques, entreprises par le prophète. Il s'agit d'une expansion démographique puis territoriale par l'activation de flux migratoires de populations islamisées aux fins d'invasion. Elle permettrait aussi de concrétiser leur rêve le plus fou de reconquête de ce qu'ils ont toujours considéré comme leur propriété : l'espace européen dont ils ont été chassés en 1492.

Dans cette entreprise, les immigrants en provenance des pays de la Zone islamique pourraient très certainement compter sur l'aide des agents dormants et sur celle des foyers de colonisation existant déjà en Europe. Ils seraient accueillis, soutenus, voire manipulés par les islamistes déjà implantés. L'arrivée des vagues successives entraînerait la création de nouveaux foyers de colonisation, en fait de véritables métastases du cancer vert, imposant une domination culturelle, religieuse, économique, territoriale.

Baisse de la natalité dans les populations européennes de souche

Alors que les populations musulmanes étaient de l'ordre de 26,5 millions en 2010, les projections établies pour 2030 devraient être autour de 38,5 millions, soit une progression de près de 12 millions ou près de 32 % (cf. tableau – Évolution des populations musulmanes dans les pays européens).

Les populations européennes de souche, dont le taux de fécondité est inférieur à celui des populations issues de la Zone islamique, le différentiel entre celles-ci et les populations européennes de souche devrait donc s'accroître.

Par ailleurs, en raison de :

- l'application du droit du sol et des processus laxistes de naturalisation, il y aura de plus en plus de nationaux, au regard des lois européennes, qui seront soit islamistes, soit

leur seront favorables, soit contraints d'accepter leurs diktats ;

- l'application du regroupement familial permettant à tout immigrant de faire venir sa famille dans le pays européen permettra encore plus facilement ;

Les nationaux, de souche non européenne, provenant de la Zone islamique seront de plus en plus nombreux. Et, étant citoyens des États européens, ils seront des électeurs pour tous les scrutins nationaux et européens, sachant que la Commission de Bruxelles pourrait imposer aux Nations européennes d'appliquer des lois à l'identique pour les scrutins nationaux. Dans ces scrutins européens, les nationaux de souche non européenne appliqueront, volontairement ou non, les consignes de vote élaborées par les islamistes, jusqu'au moment où suffisamment nombreux, profitant des règles de démocratie, ils prendront légalement le pouvoir, comme cela s'est déjà passé dans plusieurs pays de la Zone islamique.

On pourrait aussi imaginer qu'avant de parvenir à une prise totale du pouvoir dans les pays européens, les islamistes tentent des coups de force en créant des États islamiques, au sein de l'Europe. Un exemple possible : « République islamique de Flandre – Wallonie », à cheval sur le nord de la France et le sud de la Belgique ...

Prochain article : Commentaires et chiffres relatifs aux populations et à l'immigration de conquête (3/4)

Pour se procurer le livre de Jean-François Cerisier :

<http://ripostelaique.com/livres/guerre-a-loccident-guerre-en-occident>

Chèque de 19 euros à l'ordre de Riposte Laïque, BP 32, 27140 Gisors

Lieutenant-Colonel Jean-François CERISIER

GUERRE **À** L'OCCIDENT GUERRE **EN** OCCIDENT

